

## Inscription à la conférence parlementaire

*Concevoir des politiques publiques efficaces  
pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues*

23 & 24 avril 2025 - Conseil de l'Europe - Strasbourg

## Avis de confidentialité

### 1. Qui est responsable du traitement des données ?

La commission sur les migrations, les réfugiés et les personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est "responsable du traitement" en ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel dans le cadre de la conférence parlementaire « *Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues* », ce qui signifie qu'elle a le pouvoir de décision en ce qui concerne le traitement des données. Le traitement de vos données personnelles est régi par le [Règlement du Conseil de l'Europe sur la protection des données personnelles](#) adopté par le Comité des Ministres le 15 juin 2022.

### 2. Quelles données traitons-nous et dans quel but ?

Nous traitons les données à caractère personnel que nous recevons de votre part ou de la part de tout autre source légitime (*telle que votre employeur ou votre assistant-e*) si ces données sont nécessaires pour assurer votre participation à la conférence parlementaire « *Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues* », qui se tiendra les 23 et 24 avril 2025 à Strasbourg.

Nous traitons les types de données à caractère personnel énumérés ci-dessous aux fins suivantes :

#### a) Administration des participant-es

Pour préparer la conférence parlementaire « *Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues* », nous avons besoin de votre nom et prénom, de votre adresse électronique, du pays où vous êtes basé-e et d'informations professionnelles (titre professionnel et organisation). Nous avons besoin de ces données pour nous assurer que l'ordre du jour est adapté à vos intérêts et besoins spécifiques, ainsi que pour envoyer les invitations à la conférence et enregistrer votre participation. Afin d'organiser la restauration pendant l'événement, nous avons également besoin d'informations sur vos éventuels besoins ou préférences en matière de régime alimentaire.

Si vous êtes un orateur ou oratrice, vos nom, prénom, titre professionnel, organisation et pays dans lequel votre organisation travaille, peuvent être inclus dans l'ordre du jour de la conférence.

#### b) Publication dans les listes de participants et d'enregistrement

Dans le cadre de la réalisation des documents relatifs à la conférence parlementaire « *Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues* », nous pouvons établir des listes de participant-es et les fournir aux participant-es dans le cadre de l'événement en vue de promouvoir le réseautage professionnel. En général, une telle liste contient :

- Titre, prénom et nom
- Titre professionnel

- Employeur

Vous pouvez vous opposer à l'inclusion de vos données dans la liste des participant-es, ou spécifier que certaines données ne soient pas être incluses dans la liste. Dans ce cas, veuillez cocher la case correspondante sur le formulaire d'inscription ou nous en informer par courrier électronique à l'adresse : [asmig@coe.int](mailto:asmig@coe.int).

### **c) Utilisation de votre adresse électronique pour la transmission d'informations**

Après l'événement, nous pouvons utiliser votre adresse électronique pour partager avec vous des publications ou vous fournir des informations sur des activités liées au thème de la conférence. Vous pouvez à tout moment renoncer à recevoir des courriers électroniques de notre part en nous en informant par courrier électronique à l'adresse suivante : [asmig@coe.int](mailto:asmig@coe.int).

### **d) Remboursement des frais d'hébergement, des frais de voyage et de séjour et des visas**

Si vous avez droit au remboursement des frais d'hébergement, des frais de voyage, de séjour et des frais de visa conformément aux règles applicables, outre les données énumérées au point a) ci-dessus, nous pouvons également traiter les catégories de données suivantes en fonction de la nature des frais encourus : adresse, détails de votre document d'identité, coordonnées bancaires, itinéraire, copies des billets et des réservations d'hébergement, preuves des dépenses effectivement encourues telles que factures et relevés de carte de crédit, et informations sur les repas ou les nuitées fournis à titre gratuit.

### **e) Enregistrement vidéo (haut-parleurs uniquement)**

Afin de promouvoir l'événement sur le site web de l'Assemblée parlementaire ainsi que sur le compte YouTube de l'Assemblée parlementaire, nous enregistrerons les orateurs et oratrices de la conférence (discours et panels/ tables rondes).

### **f) Photographies**

Des photos seront prises pendant la conférence parlementaire « *Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues* » à des fins d'information pour illustrer et promouvoir cet événement, ainsi que tout projet ou programme connexe. Les photos seront publiées sur les sites web de l'Assemblée parlementaire ainsi que sur les réseaux sociaux utilisés par l'Assemblée parlementaire.

- Photos de groupe

Les participant-es qui ne souhaitent pas être photographié-es doivent se retirer du cadre. Avant de prendre les photos, tous et toutes les participant-es se verront rappelé-es que des photos seront prises et seront informées de l'usage qui en sera fait. Il leur sera également rappelé qu'il n'est pas obligatoire de figurer sur les photos et que les personnes qui ne souhaitent pas être photographiées doivent sortir du cadre.

- Autres photos

Si vous ne souhaitez pas figurer sur les photos prises durant l'événement, en dehors de la photo de groupe, vous pouvez vous y opposer. Si vous souhaitez vous y opposer, veuillez nous contacter avant l'événement, de préférence lors de l'enregistrement de votre participation.

## **3. Quelle est la base juridique du traitement de vos données ?**

Nous traitons vos données à caractère personnel sur la base des instruments juridiques du Conseil de l'Europe et de ses règles internes afin de mener les activités nécessaires à l'accomplissement des tâches du Conseil de l'Europe.

Votre consentement constitue la base juridique au fondement de laquelle l'enregistrement vidéo pendant la conférence ainsi que la visualisation de l'enregistrement après la conférence seront réalisés.

En ce qui concerne la prise de photographies durant l'événement, c'est l'intérêt légitime du Conseil de l'Europe à promouvoir l'événement et à le rendre visible au grand public qui constitue la base juridique.

#### **4. Qui a accès à vos données ?**

Seul le Secrétariat de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui a besoin de vos données personnelles pour organiser la conférence parlementaire « *Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues* » aura accès à vos données.

Pour vous fournir le service de restauration, nous partagerons vos exigences ou préférences alimentaires avec un prestataire de services externe situé en France. Son accès à vos données personnelles est strictement limité à ce qui est nécessaire à l'organisation et à la fourniture du service de restauration.

Si vous avez droit au remboursement de vos frais, vos données personnelles seront traitées par les services du Conseil de l'Europe chargés de ces remboursements.

Les enregistrements vidéo seront mis à la disposition du public sur le site web de l'Assemblée parlementaire ainsi que sur le compte YouTube de l'Assemblée parlementaire.

Les photos seront mises à la disposition du public sur les sites web de l'Assemblée parlementaire ainsi que sur les réseaux sociaux utilisés par l'Assemblée parlementaire.

#### **5. Comment conservons-nous vos données personnelles ?**

Nous utilisons un formulaire en ligne sécurisé fourni par Microsoft Forms, agissant en tant que responsable du traitement des données pour l'inscription à la conférence parlementaire « *Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues* ». Vous pouvez trouver des informations sur la sécurité et la confidentialité de Microsoft Forms [ici](#).

Vos données personnelles seront stockées électroniquement sur les serveurs du Conseil de l'Europe situés dans l'Union européenne. Nous avons mis en place des mesures pour protéger la sécurité de vos informations personnelles, y compris des mesures de sécurité appropriées pour empêcher que vos informations personnelles ne soient accidentellement perdues, utilisées ou consultées de manière non autorisée, modifiées ou divulguées. Ces mesures comprennent des serveurs cryptés, un accès limité aux bases de données pour les seules personnes qui en ont besoin et une sauvegarde sécurisée de toutes les données.

#### **6. Combien de temps vos données seront-elles conservées ?**

Deux ans après l'événement, nous supprimerons les données personnelles que vous avez fournies pour la participation à la conférence parlementaire « *Concevoir des politiques publiques efficaces pour prévenir et gérer les cas des personnes migrantes disparues* », à l'exception des données incluses dans les listes de participant-es. Nous supprimerons toutes les données que vous avez pu fournir concernant vos exigences et préférences alimentaires directement après l'événement.

La liste des participant-es ainsi que les autres documents de la conférence seront conservés à des fins d'archivage conformément aux lignes directrices du Conseil de l'Europe en matière d'archivage.

Les enregistrements vidéo et les photos de l'événement seront conservés aussi longtemps que nécessaire pour leur utilisation dans les canaux de communication publics.

## **7. Quels sont vos droits en matière de protection des données ?**

Vous avez le droit de :

- demander l'accès aux informations personnelles que nous détenons ;
- demander à ce que nous corrigions les informations personnelles incomplètes ou inexactes que nous détenons à votre sujet ;
- nous demander de supprimer ou de retirer vos informations personnelles lorsque nous n'avons aucune raison valable de les conserver ;
- s'opposer au traitement de vos données personnelles pour des raisons spécifiques liées à votre situation

## **8. Contacts**

Si vous souhaitez exercer les droits susmentionnés ou si vous avez des questions, des préoccupations ou des demandes concernant la manière dont vos données sont collectées et utilisées, veuillez contacter le Conseil de l'Europe :

- en envoyant un courriel au Secrétariat de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées à l'adresse suivante : [asmig@coe.int](mailto:asmig@coe.int) .
- en envoyant un courriel au délégué à la protection des données du Conseil de l'Europe à l'adresse : [dpo@coe.int](mailto:dpo@coe.int).

Si vous estimez que nous n'avons pas répondu de manière adéquate à votre demande et que vous considérez que vos droits en matière de protection des données ont été violés à la suite du traitement de vos données à caractère personnel, vous avez le droit de déposer plainte auprès du Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe en envoyant un courrier électronique à : [datacommissioner@coe.int](mailto:datacommissioner@coe.int).